



Des résultats à la hausse pour la direction régionale de Nice dans la lutte contre la contrefaçon

Plus de 170 000 articles de contrefaçon saisis en 2021

Par ses résultats, la douane de Nice illustre, aux côtés de la douane de Marseille, d'Aix-en-Provence et de Corse au sein de la région PACA, son engagement constant dans la lutte contre la contrefaçon et la volonté des services d'intensifier les contrôles pendant la période estivale. Ces contrôles sont réalisés à l'aéroport de Nice Côte d'Azur, sur les axes routiers du département en provenance des pays tiers ou d'autres pays de l'Union européenne et dans le fret express et postal.

Quelques affaires emblématiques réalisées en 2021 et 2022 sur les différents vecteurs par les services de la douane de Nice :

- le 2 mars 2021, le contrôle d'un **poids lourd** sur l'A/8 en provenance de l'Italie et à destination de l'Espagne permet de découvrir plus de **86 760 sous-vêtements** contrefaisant la marque Calvin Klein ;
- Le 30 novembre 2021, lors du contrôle d'un **ensemble routier** sur l'autoroute A/8, les douaniers découvrent **2 palettes de paires de chaussures** (soit 6 840 articles) contrefaisant la marque New Balance (valeur totale sur le marché de l'authentique de 615 600 €) ;
- Le 20 février 2022, lors du contrôle d'un **poids lourd** espagnol les douaniers découvrent **446 tee-shirts** destinés aux marchés et plages en Espagne contrefaisant les marques Snoopy, Disney et Vuitton (valeur totale sur le marché de l'authentique de 15 486 €) ;
- Le 18 avril 2022, lors du contrôle approfondi d'un **ensemble routier** contenant du groupage en provenance d'Espagne et à destination de l'Italie, les agents des douanes découvrent **60 540 cartes de jeux** contrefaisant les marques Nintendo/Pokemon (valeur totale sur le marché de l'authentique de 21 189 €), ainsi que de **360 paires de chaussures** contrefaisant la marque GUCCI (valeur totale sur le marché de l'authentique de 270 000€) ;
- Le 05 mai 2022, lors d'un contrôle de **fret postal**, les douaniers découvrent dans un colis en provenance de Hong Kong et à destination de Nice **23 montres et cadrans** contrefaisants la marque SEIKO (valeur totale sur le marché de l'authentique de 5 280 €) ;
- Le 22 juin 2022, lors du contrôle des bagages d'une passagère en provenance des Emirats Arabes Unis à l'aéroport de Nice les douaniers saisissent **7 sacs et 1 tee-shirt** contrefaisants les marques Louis Vuitton et Yves Saint Laurent (valeur totale sur le marché de l'authentique de 6 300 €.)

Plus de 170 000 articles de contrefaçons ont été saisis et détruits en 2021 par la direction régionale des douanes de Nice, soit +170 % par rapport à l'année 2020.

A l'occasion du lancement de la Campagne de l'UNIFAB de sensibilisation contre les dangers de la contrefaçon, des articles de textile et de maroquinerie seront détruits par un procédé de lacération permettant le retraitement des déchets.

De plus, une exposition éphémère permettra aux participants de visualiser l'éventail des objets saisis.

Opération UNIFAB - Douane

Quelques affaires significatives exposées

• **Le 20 avril 2021**, découverte dans plusieurs colis à la Poste de Carros de **40 horloges contrefaisant la marque Rolex** importées de Chine pour une valeur sur le marché de l'authentique de 153 600 €. L'infracteur aurait reçu d'autres horloges les années antérieures.



• **Le 30 mars 2022**, lors d'un contrôle à la gare de péage de la Turbie un camion retient l'attention des douaniers. Après déchargement complet de la remorque, les douaniers découvrent dans les derniers cartons **510 ensembles short contrefaisant les marques NIKE, New York Yankees et Jordan**. Leur valeur est estimée à 15 300 € sur le marché de l'authentique.



• **Le 18 avril 2022**, sur l'autoroute A/8 sens Italie/France, les agents des douanes sélectionnent un ensemble routier contenant un chargement de type groupage et découvrent **60 540 cartes de jeux contrefaisant les marques Nintendo/Pokemon** pour une valeur de 21 189 € sur le marché de l'authentique ainsi que de **360 paires de chaussures contrefaisant la marque GUCCI** pour une valeur de 270 000€ sur le marché de l'authentique.



• **Le 12 juin 2022**, un poids lourd est contrôlé au péage de La Turbie dans le sens Italie/Espagne. Un contrôle approfondi permet de découvrir **140 sacs et pochettes contrefaisant la marque Vuitton** pour une valeur estimée sur le marché de l'authentique à 154 000 €.



• **Le 22 juin 2022**, au terminal T2 de l'aéroport Nice côte d'azur, suite au contrôle des bagages d'une passagère en provenance des Emirats Arabes Unis les agents des douanes saisissent **7 sacs et 1 tee-shirt contrefaisant les marques Vuitton et Yves Saint Laurent**. Ces articles représentent une valeur estimée de 6 300 € sur le marché de l'authentique.



• **Le 30 novembre 2021**, lors du contrôle d'un ensemble routier sur l'autoroute A/8, les douaniers découvrent 2 palettes, soit **6840 paires de chaussures contrefaisant la marque New Balance**, pour une valeur estimée sur le marché de l'authentique de 615 600 €.



• En décembre 2021, au péage de la Turbie le contrôle d'un autocar permet aux douaniers de découvrir **720 parfums dissimulés par les chauffeurs** pour une valeur sur le marché de l'authentique estimée à 64 800€.

